

COMITÉ MOBILITÉ

COMPTE RENDU DE RÉUNION

Date de la réunion : Le mardi 15 octobre 2019, à 9 h 30 **Lieu :** Salle DSA
6854, rue Sherbrooke Est, 3^e étage

Étaient présents : Représentants du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)
Représentants du Service incendie de la Ville de Montréal (SIM)
Représentant de l'organisme Solidarité Mercier-Est (SME)
Représentant de l'organisme L'Anonyme
(18 personnes) Représentants du bureau des élus de l'arrondissement (BÉA)
Représentants de la Division des études techniques de l'arrondissement (DÉT)
Représentant de la Division des communications de l'arrondissement (Communications)

Distribué à : Aux membres du comité
À la Direction de l'arrondissement
Ce compte rendu sera affiché sur le site internet de l'arrondissement à la suite de son adoption

Ordre du jour	Résumé des discussions	Suite à donner – délai
1 – Lecture et adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour est adopté.	
2 – Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 13 août 2019 et du 24 septembre 2019	Adopté à l'unanimité	
3 – Suivi de la dernière séance	La DÉT mentionne que les dos-d'âne près de l'école Saint-Clément seront refaits en 2019.	Suivi : Aucun
4 – Sécurisation de la rue Boulianne	La DÉT mentionne que l'accès "est" de la rue Boulianne, soit celui du côté de la rue Létourneux, a été fermé. La ruelle entre la pharmacie et le lave-auto est cependant une ruelle privée qui est utilisée par le lave-auto et qui ne peut pas être fermée.	Suivi : Aucun
5 – Harmonisation des vitesses hors arrondissement	La DÉT mentionne que l'arrondissement Ville-Marie a réduit ses limites de vitesse sur Ontario et de Rouen à 30km/h, ainsi que celle sur Hochelaga à 40 km/h. L'arrondissement harmonisera sa vitesse sur Hochelaga l'an prochain et étudiera les vitesses sur Sainte-Catherine. La DÉT continue de travailler sur le projet.	Suivi : Poursuivre les discussions avec les autres arrondissements
6 – Fermeture du mail central de la rue Notre-Dame à l'intersection de l'avenue Rougemont	La DÉT mentionne qu'elle compte fermer le mail central sur la rue Notre-Dame. Le BÉA et le SPVM mentionnent que le temps de virage sur Notre-Dame doit être modifié pour permettre d'accueillir le nouveau flux de circulation.	Suivi : Procéder à la fermeture du mail central après l'instauration de l'interdiction de virage à gauche et effectuer la demande pour le temps de feu.

<p>7 – Fermeture d'un accès à la ruelle entre les rues Leclaire, Sicard, Hochelaga, et de Rouen</p>	<p>La DÉT mentionne qu'il n'y a aucune livraison par la ruelle et recommande la fermeture des entrées "nord-ouest" et "sud-est". Le comité accepte la recommandation.</p>	<p>Suivi : Implanter les cloches pour fermer les entrées visées</p>
<p>8 – Problème de vitesse à l'intersection des rues Ontario et Théodore</p>	<p>La DÉT mentionne qu'il y a un problème de vitesse sur la rue Ontario entre l'avenue Bennett et la rue Viau. Elle propose le marquage d'un mail virtuel et l'ajout de mobiliers urbains, tels que des bollards ou des pots de fleur.</p>	<p>Suivi : Effectuer le marquage au printemps</p>
<p>9 – Suivi du Plan local de déplacement</p>	<p>La DÉT mentionne qu'il y a présentement un comité de suivi ainsi qu'un forum concernant le Plan local de déplacement. La DÉT propose d'avoir un forum annuel ou semi-annuel ainsi qu'un comité de suivi pour le Comité de mobilité de une à deux fois par année.</p> <p>Les Communications mentionnent qu'il y a un forum le 30 novembre prochain portant sur trois sujets, soit le bilan, un atelier participatif sous forme de table où les gens pourront identifier les projets qu'ils aimeraient prioriser ainsi qu'une séance plénière.</p> <p>Le BÉA est en faveur d'abolir le comité de suivi du PLD et d'inviter les gens qui font partie de Comité de suivi du PLD au Comité de mobilité lorsqu'il y a des discussions sur le PLD.</p>	
<p>10 – Rue Tellier – marquage d'un mail virtuel et d'une traverse piétonne entre les bureaux de la SAQ</p>	<p>La DÉT mentionne qu'il y avait une problématique pour traverser la rue Tellier entre les deux bâtiments de la SAQ. Elle propose d'effectuer le marquage d'un mail virtuel et d'implanter un passage piéton non protégé. De plus, le feu de circulation sera déplacé dans le futur aux frais de la SAQ.</p>	<p>Suivi : Effectuer le marquage</p>
<p>11 – Trajet trottibus Saint-Justin, coin Desmarteau et Tiffin</p>	<p>L'Anonyme mentionne que deux écoles se sont ajoutés au projet de trottibus, soit les écoles Baril et Saint-Nom-de-Jésus. L'analyse des circuits a été refaite et le trajet de l'école Saint-Justin passe par l'intersection des rues Desmarteau et Tiffin. L'intersection n'est pas munie de passages piétons, ni d'arrêts toutes directions. De plus, les dégagements de 5 mètres ne sont pas respectés. L'Anonyme demande d'améliorer l'intersection afin d'assurer la sécurité des élèves qui empruntent le trottibus. Le SPVM mentionne qu'il portera une attention particulière à la problématique du 5 mètres.</p>	<p>Suivi : Effectuer l'évaluation pour une possible implantation de saillies virtuelles, d'arrêts toutes directions ou de traverses piétonnes et vérifier l'avancement du dégagement de 5 mètres</p>
<p>12 – Rue Davidson entre les rues La Fontaine et Adam</p>	<p>Le SPVM mentionne qu'il y a un problème de largeur de voie et que les autobus et automobilistes doivent empiéter dans la piste cyclable. La DÉT mentionne que l'implantation de l'arrêt interdit est déjà prévue et que les ordres de travail sont déjà envoyés. Il ne s'agit que d'une question de temps avant que les panneaux soient installés.</p>	<p>Suivi : Effectuer le suivi avec les équipes de signalisation.</p>

13 – Sens uniques de l’avenue Dubuisson et de la rue Tellier

Le BÉA mentionne qu’il serait préférable que les sens uniques soient effectués en même temps que le feu de circulation.

La DÉT mentionne qu’il serait plutôt préférable de tester les sens uniques et d’avoir les débits réels pour chaque rue afin d’avoir les meilleurs temps de feux possible.

Le SPVM mentionne qu’il y a beaucoup de plaintes de vitesse sur l’avenue Dubuisson et qu’il serait préférable de la mettre en sens unique jusqu’à la limite de l’arrondissement.

Le BÉA rappelle qu’il faut prendre en compte la circulation autour de l’école Saint-François-d’Assise.

Le SIM préfère une mise en sens unique que l’ajout de dos-d’âne.

Suivi : Évaluer les impacts de la mise en sens unique de l’avenue Dubuisson et où est-ce que la mise en sens unique arrête